



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/23854
29 avril 1992

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 28 AVRIL 1992, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU SENEGAL
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Je vous fais parvenir, ci-joint, le texte du message relatif à la situation en Bosnie-Herzégovine que S. Exc. M. Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, vous a adressé en sa qualité de Président du sixième Sommet islamique.

Compte tenu de la grave menace que la situation en Bosnie-Herzégovine fait peser sur la paix et la sécurité internationales, je vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir faire publier ce message comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Kéba Birane CISSE

Annexe

MESSAGE DU PRESIDENT DU SIXIEME SOMMET ISLAMIQUE
ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL

Comme vous le savez, la situation qui prévaut en Bosnie-Herzégovine est de plus en plus préoccupante, malgré les multiples et diverses tentatives déjà entreprises pour faire revenir la paix dans cette zone sensible.

Les derniers développements de la crise confirment une aggravation du problème.

Cela constitue un réel facteur de menace contre la paix et la sécurité internationales, ce qui inquiète de plus en plus la communauté internationale, et au premier chef les pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique.

Dès lors, je vous saurais gré, en ma qualité de Président en exercice de l'OCI de bien vouloir faire prendre toutes les dispositions appropriées au niveau du Conseil de sécurité pour préserver la paix en Bosnie-Herzégovine conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies.

Le Président du sixième Sommet islamique

(Signé) Abdou DIOUF
